



RÉSEAU MONDIAL ENTREPRISES ET HANDICAP de l'OIT T.U. A26

Selon les estimations, de nombreuses personnes handicapées, soit près de 785 millions de personnes dans le monde, en âge de travailler, font l'objet de discrimination. Le manque de connaissances sur les questions relatives au handicap, à la stigmatisation sociale, aux environnements inaccessibles et l'insuffisance ou l'inefficacité des lois et des politiques les privent d'emploi.

Parallèlement, les entreprises multinationales et les employeurs de tous bords cherchent à attirer à eux les travailleurs les plus talentueux et fiables pour rendre leurs activités plus compétitives. Selon les estimations, les personnes handicapées comptent pour 15 pour cent de la population mon-

diale et représentent par conséquent, une large source de talents inexploités. Aussi, de nombreux employeurs relaient-ils de plus en plus les avantages d'une politique inclusive du handicap.

Cependant, de nombreuses entreprises rencontrent des difficultés lorsqu'elles cherchent à recruter ou à conserver des personnes handicapées en leur sein. Elles doivent se plier à la législation en la matière, rendre les lieux de travail accessibles et sensibiliser leur personnel afin de créer un environnement inclusif du handicap. De nombreuses entreprises pourraient tirer parti des connaissances de l'OIT et des meilleures pratiques expérimentées dans d'autres entreprises.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaires:

Entreprises multinationales, organisations d'employeurs et organisations régionales et mondiales de personnes handicapées dont la liste complète est disponible à l'adresse internet ci-dessous.

Pays bénéficiaires:
Global

Calendrier:
2010 – présent

Budget:
289'000 dollars E.-U.

ACTION MENÉE

Le **Réseau mondial entreprises et handicap de l'OIT** a été créé en 2010. Il comprend 15 entreprises multinationales et plus de 20 organisations d'employeurs, entreprises nationales et réseaux de handicap.

Il a été créé pour aider les entreprises à gérer le handicap sur le lieu de travail, pour mettre en œuvre des plans d'entreprise stratégiques sur l'inclusion du handicap, pour promouvoir les bonnes pratiques dans une communauté commerciale élargie, grâce au partage de connaissances entre les entreprises, afin de développer des produits et des services qui répondront aux besoins spécifiques des membres du réseau. C'est le seul réseau mondial d'entreprises qui promeut l'inclusion du handicap sur le lieu de travail.

Le Réseau aborde la question du handicap sous l'angle de la diversité et dans une perspective

de secteur privé et mondial. Cette question est abordée, tout comme les autres, par le biais du partage des connaissances, de l'action conjointe, des mesures pour améliorer les compétences techniques des membres et de leurs réseaux de personnel et des activités de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Il aide également les entreprises à adapter leurs produits et services aux besoins des personnes souffrant d'un handicap.

Le Réseau entend également renforcer le développement d'une culture du travail qui soit respectueuse et inclusive et encourager le recrutement, le maintien et le développement professionnel des personnes souffrant de handicap. Fort de cet objectif, le Réseau est à l'avant-garde de la sensibilisation stratégique des entreprises sur le rapport positif entre inclusion de personnes handicapées et réussite commerciale.

RÉSULTATS

À cette date, les principales réussites du Réseau sont d'avoir permis de:

- Faciliter l'échange de connaissances et d'instruments entre les membres du réseau, l'OIT

et l'organisation la plus représentative du handicap, l'Alliance internationale du handicap (IDA). C'est devenu une réalité grâce à la conjugaison de divers éléments dont l'organisation de réunions régionales et nationales destinées



« Mon travail me donne une structure et un but dans ma vie de tous les jours. »

« Les personnes handicapées ont quelque chose de spécial, un regard différent sur ce que nous pouvons faire au sein de l'entreprise. Elles apportent une créativité, des idées, une expérience et de l'humilité. C'est ce que nous recherchons. »

Bruce Roch, directeur de la responsabilité sociale des entreprises, Groupe Adecco France



Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs (PARDEV)

Organisation internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

à promouvoir cette étude de cas, au soutien entre membres du réseau et aux webinaires. Les exemples d'instruments comprennent les fiches signalétiques par pays sur les questions liées au handicap;

- Soutenir la mise en place et le développement d'initiatives nationales menées par les employeurs sur les entreprises et le handicap, en vue de faciliter l'échange d'informations et de connaissances entre les employeurs à échelle nationale et de les aider ainsi à surmonter leurs difficultés dans le recrutement de personnes handicapées. Jusqu'à présent, le Réseau a apporté son soutien technique pour la mise en place et le développement de réseaux d'entreprises nationales sur le handicap à plusieurs pays dont le Brésil, la Chine, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, le Sri Lanka, le Pérou et la Zambie;
- Communiquer efficacement et faire connaître les réussites et les accomplissements du Réseau et de ses membres à un public aussi large et pertinent que possible. Cet objectif a été atteint lors de nombreux forum et grâce à un vaste éventail de matériel médiatique et de communication, dont le site internet du Réseau, les présentations, bulletins d'information, activités publiques du Réseau menées à

l'échelle mondiale, régionale et nationale ainsi que les séminaires.

- Apporter son aide aux entreprises qui souhaitent définir un étalon de mesure interne en matière d'initiatives inclusives relatives au handicap destiné aux branches et succursales de l'entreprise. Le Réseau a également développé un outil d'autoévaluation;
- Introduire le concept « formation handicap – égalité » (développé par l'OIT) auprès des employeurs et des entreprises membres du Réseau à Bangalore, en 2014. Fort de ce succès, le Réseau a repris cette formation, qui s'adresse aux employeurs, en Chine, en Égypte et en Indonésie, en 2015;
- Solliciter l'OIT pour le développement d'une charte des entreprises sur l'inclusion du handicap comprenant les dix principes qui couvrent un large éventail de domaines allant de la protection du personnel handicapé contre toute forme de discrimination aux mesures pour rendre les locaux de l'entreprise et la communication progressivement accessibles à tous les employés souffrant de handicap.

Pour plus d'informations, visitez notre site: www.businessanddisability.org

AVANTAGES DU PARTENARIAT

- Multiplication de l'échange de connaissances avec d'autres membres du réseau sur les moyens de devenir plus inclusif au handicap, de façon efficace et durable.
- Présence sur une scène de renommée internationale, à partir de laquelle s'adresser à un large public pour communiquer sur les réussites de l'inclusion du handicap.
- Outils et conseils techniques sur le référentiel interne et l'harmonisation des initiatives inclusives du handicap dans toutes les branches et succursales.
- Possibilité de faire des propositions et de participer aux activités du réseau afin de développer des produits et d'autres initiatives.